

# TECHNOLOGIA EXPERTISES

42 - 44 RUE DE PARADIS  
75010 PARIS  
TEL. : 01 53 24 10 14 - FAX : 01 42 46 06 75

## **SYNDICAT DES BANQUES ET SOCIETES FINANCIERES DE L'ILE DE FRANCE FO**

### **RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 30 JUIN 2018**

Le 22 novembre 2018

## Sommaire

<b>ATTESTATION .....</b>	<b>3</b>
<b>COMPTE-RENDU DE MISSION .....</b>	<b>4</b>
<b>1 BILAN.....</b>	<b>8</b>
1.1 <b>ACTIF .....</b>	<b>8</b>
1.1.1 Actif immobilisé .....	8
1.1.2 Stocks .....	9
1.1.3 Créances .....	9
1.1.4 Disponibilités.....	9
1.2 <b>PASSIF.....</b>	<b>11</b>
1.2.1 Fonds propres .....	11
1.2.2 Dettes .....	11
<b>2 COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>12</b>
2.1 <b>COMPTE DE RESULTAT COMPARATIF .....</b>	<b>12</b>
2.2 <b>PRODUITS.....</b>	<b>13</b>
2.2.1 Les cotisations.....	13
2.2.2 Les autres produits .....	20
2.3 <b>CHARGES .....</b>	<b>21</b>
2.3.1 Les charges de fonctionnement .....	21
2.3.2 Autres frais de fonctionnement .....	21
<b>3 BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2018 .....</b>	<b>23</b>
3.1 <b>Bilan actif et passif .....</b>	<b>23</b>
3.2 <b>Compte de résultat comparé .....</b>	<b>24</b>
<b>4 ANNEXE DES COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2018.....</b>	<b>25</b>

## ATTESTATION

### Mission de présentation des comptes annuels clos au 30 juin 2018

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels du Syndicat des Banques et Sociétés Financières de l'Ile-de-France FO, pour l'exercice s'étendant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts-comptables.

Les comptes annuels ci-après se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan .....	202 286 €
Produits.....	148 467 €
Charges .....	171 046 €
<b>Résultat .....</b>	<b>- 22 579 €</b>

Fait à Paris, le 22 novembre 2018

**Pour la société TECHNOLOGIA EXPERTISES,**  
**Carlos Fernandes,**  
Président directeur général  
Expert-comptable associé

## COMPTE-RENDU DE MISSION

La mission qui nous a été confiée est une mission de présentation des comptes annuels.

Nos travaux ont principalement consisté :

1. à la reprise des à-nouveaux au 1<sup>er</sup> juillet 2017 ;
2. au contrôle de l'exercice de pièces justificatives sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 ;
3. à l'établissement des rapprochements bancaires au 30 juin 2018 ;
4. à la revue des décaissements postérieurs à la clôture ;
5. à l'analyse des comptes de tiers débiteurs et créditeurs ;
6. à l'analyse des achats et des charges externes ;
7. à la revue et au provisionnement des charges à payer ;
8. à la revue et au provisionnement des charges constatées d'avance ;
9. à l'analyse des cotisations encaissées ;
10. à la revue et au provisionnement des cotisations à encaisser ;
11. au rapprochement des soldes comptables par circularisation des flux (FEC et UD) ;
12. à la vérification du respect des normes comptables et de la sincérité des comptes.

Ces travaux ont été réalisés par Monsieur Carlos Fernandes, Expert-comptable et Président directeur général d'INALYST et par Monsieur Jean-Hugues ROQUEL, comptable.

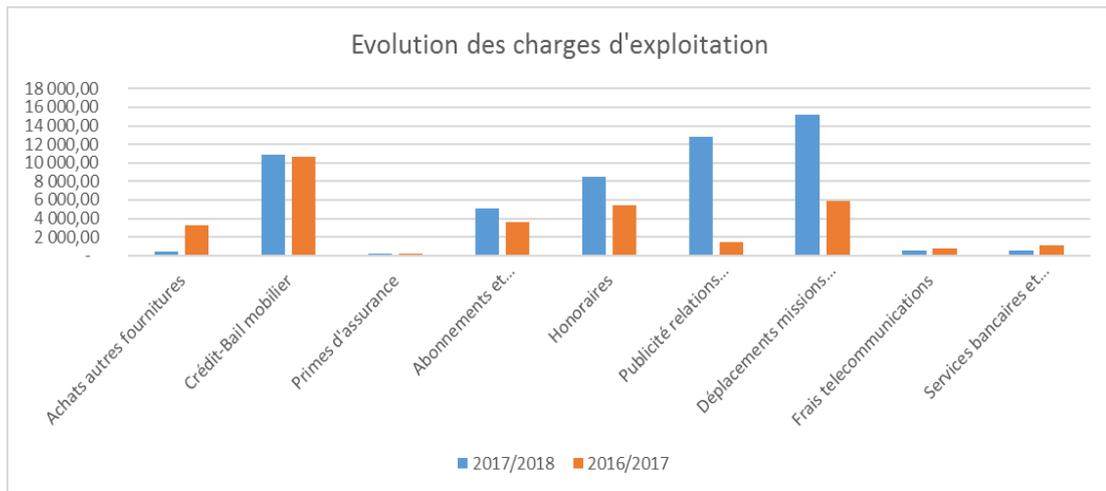
## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Depuis la loi du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale, les organisations syndicales, selon leur taille, sont soumises à de nouvelles obligations comptables, donc tenues à plus de transparence financière. Le non-respect de ce critère peut remettre en cause la représentativité du syndicat. Cette règle s'applique autant au Syndicat FO des Banques et sociétés financières de l'Île de France qu'aux sections syndicales qui y sont rattachées.
- C'est la raison pour laquelle il est nécessaire que le Syndicat obtienne de chacune des sections la liste des adhérents avec, pour chacun d'entre eux, la catégorie, la période d'adhésion et le montant de l'adhésion (donc les recettes perçues).
- Ce document remis en fin d'année par chaque section syndicale permet la vérification de la comptabilité du syndicat en termes de ressources et notamment le franchissement ou non du seuil des 230 000,00 € de recettes obligeant le syndicat au respect de nouvelles règles comptables (commissaire aux comptes).
- Depuis l'exercice clos le 30 juin 2015, le ratio **achat timbres et cartes/Cotisations** ne cesse de se détériorer, passant de 0,76 au 30 juin 2015 à 0,82 au 30 juin 2018. Cette dégradation s'explique par la hausse croissante et annuelle des parts dues à la Confédération, Fédération et aux UD. De son côté, le Syndicat a fait le choix de ne pas augmenter le tarif adhérent, et même de mettre un terme aux nombreux tarifs appliqués (13 en tout, en fonction de la catégorie à laquelle appartient chaque adhérent) en les limitant à 3.

	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2016	30/06/2015
ACHAT TIMBRES ET CARTES	116 926,66	119 310,95	151 219,24	129 052,55
COTISATIONS	142 307,81	150 015,83	196 166,13	170 121,50
<b>RATIO</b>	<b>0,82</b>	<b>0,80</b>	<b>0,77</b>	<b>0,76</b>

- Cette marge qui se dégrade (24% au 30 juin 2015 contre 18% au 30 juin 2018) est une explication à la perte de l'exercice clos le 30 juin 2018 : - 22 579 €. Les deux autres facteurs explicatifs sont l'évolution significative des postes « Aides aux sections » et « Frais de missions ».

## TECHNOLOGIA EXPERTISES



« **L'aide aux sections** » s'élève au 30 juin 2018 à 12 791,77 €. Ces aides ont été versées à 3 sections.

La progression des « **Frais déplacement et mission** », dont le montant final s'élève à 15 241,56 € s'explique par la participation des membres du syndicat au Congrès Confédéral Force Ouvrière qui s'est tenu au mois d'avril à Lille (nuitée, train, repas).

- Malgré cette perte, les fonds propres demeurent importants. Toutefois, si la marge sur les cotisations devait à nouveau se détériorer, le syndicat ne pourrait face aux événements ponctuels (congrès, aides diverses...). Une réflexion doit être menée en ce sens.

## CONCLUSIONS

Les analyses et constats effectués au travers de notre mission de révision et de présentation des comptes clos au 30 juin 2018 du Syndicat des Banques et Sociétés Financières de l'Île-de-France FO nous amènent à formuler les remarques suivantes :

- La traduction des flux en comptabilité est conforme à la réalité et à la nature des opérations traduites.
  
- Nous n'avons pas détecté, sur la base des contrôles et sondages effectués et au regard des hypothèses d'arrêté de comptes et des options de bilan retenues, d'anomalies significatives pouvant remettre en cause la sincérité et la réalité des comptes clos au 30 juin 2018.

# TECHNOLOGIA EXPERTISES

## 1 BILAN

### 1.1 ACTIF

#### 1.1.1 Actif immobilisé

À titre indicatif, nous vous rappelons que les immobilisations sont des éléments ou des biens destinés à être utilisés pendant plusieurs années.

Au 30 juin 2018, l'actif immobilisé totalisait 7 398,39 € en valeur brute.

Il n'y a pas eu d'investissements au cours de l'exercice 2017/2018.

##### 1.1.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 771,08 € en valeur brute au 30 juin 2018 : il s'agit du logiciel comptable CIEL.

##### 1.1.1.2 Immobilisations corporelles

Au 30 juin 2018, les immobilisations corporelles ressortent à 6 627,31 € en valeur brute et sont amorties à hauteur de 91,7%.

Objet	Fournisseur	Date	Linéaire	Montant brut	Amortissements								Total	Val Nette
					Amort < 2011	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021		
Autres matériels de bureau et informatique		Antérieurs à 2011	20%	4 979,80	4 979,80								4 979,80	-
PC Fixe 500-378 nf	Rue du Commerce	20/09/2014	20%	544,10		84,37	108,82	108,82	108,82	108,82	24,45		544,10	-
PC de Bureau Lenovo H5530S-57329268	Darty	05/11/2014	20%	523,99		68,05	104,80	104,80	104,80	104,80	36,75		523,99	-
Projecteur Epson EB-W31	Fnac	17/11/2015	20%	579,42			72,43	115,88	115,88	115,88	115,88	43,46	579,42	-
													.	-
<b>Total</b>				<b>6 627,31</b>	<b>4 979,80</b>	<b>152,42</b>	<b>286,05</b>	<b>329,50</b>	<b>329,50</b>	<b>329,50</b>	<b>177,08</b>	<b>43,46</b>	<b>6 627,31</b>	<b>-</b>
<b>Amortissements cumulés</b>					<b>4 979,80</b>	<b>5 132,22</b>	<b>5 418,27</b>	<b>5 747,77</b>	<b>6 077,27</b>	<b>6 406,77</b>	<b>6 583,85</b>	<b>6 627,31</b>		

Les autres matériels de bureau et informatique sont constitués de divers matériels informatiques acquis en 2002, d'un PC acquis en octobre 2006 pour 1 000 €, d'un PC (IG) pour 1 399,70 € acquis en septembre 2007 et d'un PC (MD) acquis en juin 2008 pour 1 198,00 €.

##### 1.1.1.3 Amortissements

Les biens sont amortis à la date du 30 juin 2018 à hauteur de 6 077,27 €. La dotation aux amortissements sur l'exercice clos au 30 juin 2018 est de 329,50 €.

# TECHNOLOGIA EXPERTISES

## 1.1.2 Stocks

Aucun stock de cartes et de timbres n'a été recensé au 30 juin 2018 : ce point a été confirmé par la Trésorière (cf. nos remarques sur le changement de méthode relative à la comptabilisation des retours des cartes et timbres à la clôture de l'exercice dans le rapport sur les comptes clos le 30 juin 2014).

## 1.1.3 Créances

### 1.1.3.1 Cotisations à recevoir et autres créances

Il s'agit, d'une part, des cotisations à recevoir des adhérents n'ayant pas encore réglés leurs cartes et timbres au 1<sup>er</sup> semestre 2018 et qui seront encaissées après la date de clôture de l'exercice clos au 30 juin 2018.

Elles s'élèvent 86 633,00 € au 30 juin 2018 contre 94 123,00 € au 30 juin 2017.

D'autre part, une situation des timbres payés aux UD à la date du 30 juin est effectuée chaque année. Cette situation tient compte des commandes de l'année en cour mais aussi des retours de timbres de l'année précédente. Il en ressort une situation créditrice globale de 18 549 € au 30 juin 2018 qui s'explique par des commandes ultérieures au 30 juin 2018, mais des retours qui se sont effectués au premier trimestre 2018.

## 1.1.4 Disponibilités

### 1.1.4.1 Le compte courant Caisse d'Epargne IDF Paris

Le solde comptable débiteur du compte Caisse d'Epargne (n° 08570506223) au 30 juin 2018 ressort à 44 375,82 € contre 65 072,63 € au 30 juin 2017. Le solde du relevé bancaire à la même date fait apparaître une position créditrice de 54 135,82 €.

Cet écart de 9 760,00 € s'explique par des chèques déjà enregistrés en comptabilité au 30 juin 2018 mais qui n'ont été encaissés en banque qu'au mois de juillet, donc après la clôture de l'exercice.

Le rapprochement bancaire permet de s'assurer périodiquement que les soldes apparaissant sur les comptes comptables de banque sont en conformité avec les relevés bancaires.

### 1.1.4.2 Le compte courant LCL IDF Paris

Le solde comptable débiteur du compte LCL au 30 juin 2018 ressort à 912,57 € contre 6 767,87 € au 30 juin 2017.

Le relevé bancaire au 30 juin 2018 fait apparaître le même solde qu'en comptabilité.

### 1.1.4.3 Le compte livret Caisse d'Epargne IDF Paris

Au 30 juin 2018, le solde comptable du compte livret s'élève à 51 265,58 € contre 50 883,95 € au 30 juin 2017, en concordance avec la position du relevé bancaire.

## TECHNOLOGIA EXPERTISES

### *1.1.4.4 Les charges constatées d'avance*

Il s'agit de charges enregistrées au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018 mais se rapportant à l'exercice comptable débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Leur constatation permet de respecter le principe d'indépendance des exercices.

Il n'y a pas de charges constatées d'avance au 30 juin 2018.

# TECHNOLOGIA EXPERTISES

## 1.2 PASSIF

### 1.2.1 Fonds propres

Ils ressortent à 96 280,46 € au 30 juin 2018 contre 118 859,10 € au 30 juin 2017.

Les fonds propres comprennent le report à nouveau et le résultat de l'exercice. Le report à nouveau correspond aux résultats accumulés au cours des exercices précédents.

Au 30 juin 2018, le report à nouveau s'élève à 118 859,10 € contre 108 202,03 € au 30 juin 2017. Cette variation de 10 657,07 € correspond à l'affectation de l'excédent de l'exercice clos le 30 juin 2017.

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018 est une perte à hauteur de 22 578,64 € contre un résultat excédentaire de 10 657,07 € au 30 juin 2017.

### 1.2.2 Dettes

Au 30 juin 2018, les dettes s'établissent à 106 005,46 € contre 181 990 ,40 € au 30 juin 2017 et se décomposent comme suit :

- FEC et UD ..... 103 605,46 €
- Autres fournisseurs (factures non parvenues) ..... 2 400,00 €

## 2 COMPTE DE RESULTAT

### 2.1 COMPTE DE RESULTAT COMPARATIF

Compte de résultat exercice 2017/2018 comparé à l'exercice précédent				
	2017/2018	2016/2017	Variation en montant	Variation en %
Cotisations	149 797,81	150 672,83	- 875,02	-0,58%
Variation cotisations à recevoir	- 7 490,00	- 657,00	- 6 833,00	1040,03%
Produits financiers	381,63	336,91	44,72	13,27%
Produits exceptionnels	1 761,48	10 681,86	- 8 920,38	
Autres produits	4 016,12	975,00	3 041,12	311,91%
<b>Total des produits (a)</b>	<b>148 467,04</b>	<b>162 009,60</b>	<b>- 13 542,56</b>	<b>-8,36%</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>171 045,68</b>	<b>151 352,53</b>	<b>19 693,15</b>	<b>13,01%</b>
Fournitures administratives	445,10	3 216,05	- 2 770,95	-86,16%
Crédit-Bail mobilier	10 878,27	10 637,33	240,94	2,27%
Primes d'assurance	142,38	139,69	2,69	1,93%
Abonnements et documentation	5 043,63	3 565,84	1 477,79	41,44%
Honoraires	8 440,00	5 400,00	3 040,00	56,30%
Publicité relations publiques	12 791,77	1 395,00	11 396,77	816,97%
Déplacements missions et réception	15 241,56	5 876,27	9 365,29	159,37%
Frais telecommunications	576,09	719,16	- 143,07	-19,89%
Services bancaires et assimilés	230,72	262,74	- 32,02	-12,19%
Autres services extérieurs		500,00	- 500,00	
Achats Timbres Cartes FEC	57 744,46	100 182,10	- 42 437,64	-42,36%
Achats Timbres UD 75	- 7 954,00	19 275,00	- 27 229,00	-141,27%
Achats Timbres UD 77	- 1 283,00	2 610,25	- 3 893,25	-149,15%
Achats Timbres UD 78	- 1 283,00	2 610,25	- 3 893,25	-149,15%
Achats Timbres UD 91	- 2 670,50	4 205,00	- 6 875,50	-163,51%
Achats Timbres UD 92	- 6 738,50	16 465,00	- 23 203,50	-140,93%
Achats Timbres UD 93	1 295,20	3 105,00	- 1 809,80	-58,29%
Achats Timbres UD 94	- 2 670,50	4 142,90	- 6 813,40	-164,46%
Achats Timbres UD 95	- 2 636,00	9 035,00	- 11 671,00	-129,18%
Achats Timbres régularisation	83 122,50	- 42 319,55	125 442,05	
Dotation aux amortissements et provisions	329,50	329,50	-	0,00%
<b>Charges financières</b>			-	
<b>Charges exceptionnelles</b>			-	
<b>Total des charges (b)</b>	<b>171 045,68</b>	<b>151 352,53</b>	<b>19 693,15</b>	<b>13,01%</b>

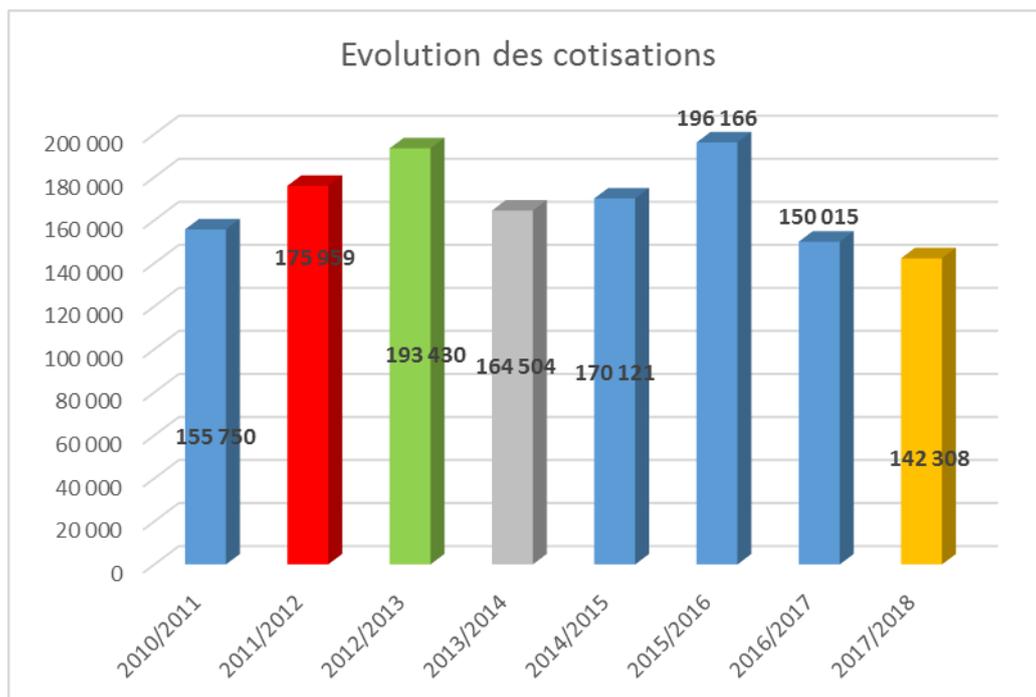
<b>Résultat (a) - (b)</b>	<b>- 22 578,64</b>	<b>10 657,07</b>	<b>- 33 235,71</b>
---------------------------	--------------------	------------------	--------------------

# TECHNOLOGIA EXPERTISES

## 2.2 PRODUITS

### 2.2.1 Les cotisations

Les cotisations au 30 juin 2018 s'établissent à 142 307,81 € contre 150 015,83 € au 30 juin 2017, soit une diminution de 7 708,02 € (- 5,10 %) entre les deux exercices.



Au 30 juin 2018, les sections dans les UD étaient les suivantes :

BANQUE PALATINE	CIC	ORANGE BANK
BANQUE ROTHSCHILD	CREDIPAR	SOCIETE GENERALE
BMCE	CREDIT COOPERATIF	SUMIMOTO
BNP CEPF	CRESERFI	UNIFRANCE
BNP DRP	DEUTSCH BANK	UBAF
BNP DRRP	GROUPE UP	
BNP BDDF	HSBC	
CACEIS	LCL IDF NORD	
CACF	LCL IDF OUEST	
CACIB	LCL IDF SIEGE	
CAIXA	LCL SUD	
CARREFOUR BANQUE	NATEXIS	
CHAABI BANQUE	NATEXIS ASSET MANAGEMENT	

## TECHNOLOGIA EXPERTISES

Il est à noter que pour **l'année civile 2017**, il a été déterminé la part de chaque catégorie ainsi que le nombre d'adhérents par catégorie.

Les données ci-dessous ont été établies à partir de documents remis par le Syndicat des Banques et Sociétés Financières de l'Île-de-France FO, à savoir :

- des talons fiscaux ;
- des listings des adhérents sous format Excel ou papier.

Même s'il ne s'agit pas d'éléments exhaustifs car il manque des informations de certaines banques, les données reposent néanmoins sur l'échantillon représentatif suivant :

- 31 établissements ;
- 1 044 adhérents.

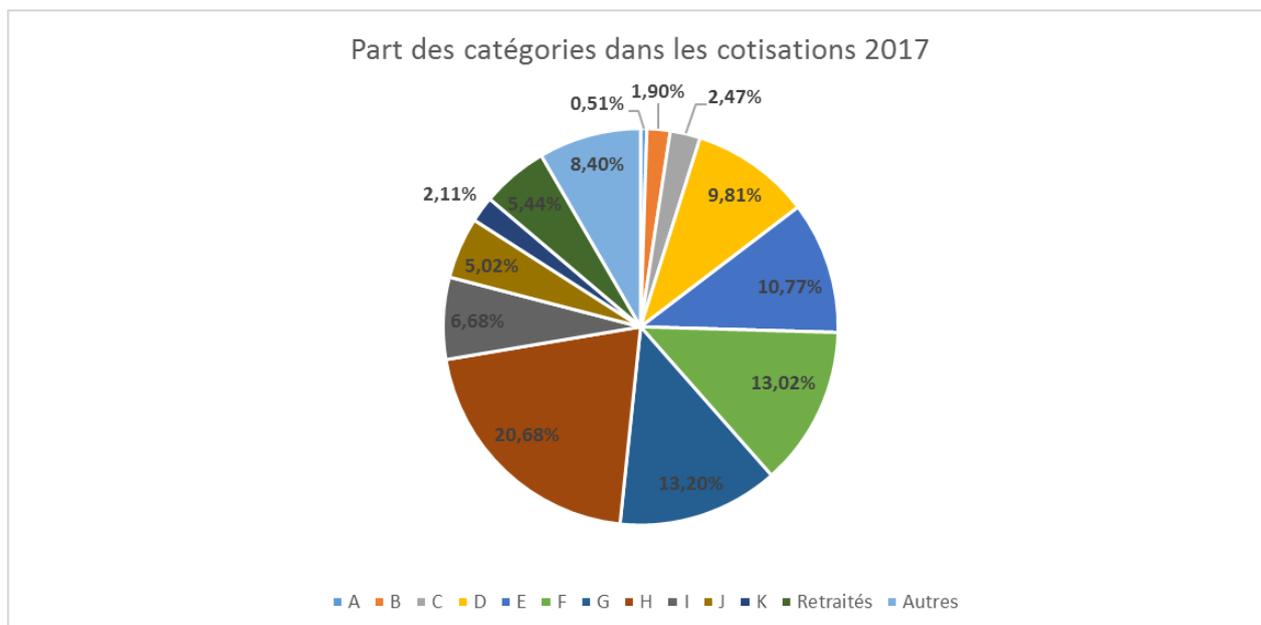
Sur ces 1044 adhérents, 93% d'entre eux ont cotisé l'année entière, contre 87% pour l'année précédente.

### Les adhésions 2017 par catégorie

Catégories	2017		2016		2015		2014	
	Montant	Adhérents	Montant	Adhérents	Montant	Adhérents	Montant	Adhérents
A	784,00	9	720,00	9	720,00	12	1 105,72	14
B	2 934,39	21	2 050,70	17	4 387,40	35	4 408,01	41
C	3 812,73	31	3 926,85	32	3 825,56	33	4 520,40	38
D	15 162,78	115	13 459,00	102	15 675,89	129	15 250,26	127
E	16 656,07	123	13 373,00	98	18 603,70	145	19 212,80	150
F	20 136,23	135	19 174,78	130	24 180,63	180	23 351,12	175
G	20 402,45	140	21 996,85	147	23 346,60	165	23 802,40	173
H	31 976,68	184	30 415,96	174	34 234,29	209	33 733,60	209
I	10 332,45	54	9 564,10	51	11 684,98	66	9 889,80	52
J	7 755,70	36	8 483,85	38	6 853,60	31	6 726,68	32
K	3 258,80	14	3 349,90	15	3 342,40	16	2 337,00	11
Retraités	8 411,25	70	11 196,95	96	9 714,93	90	7 491,44	69
Autres	12 985,76	112	19 086,60	178	4 968,70	67	9 422,29	106
<b>TOTAUX</b>	<b>154 609,29</b>	<b>1 044</b>	<b>156 798,54</b>	<b>1 087</b>	<b>161 538,68</b>	<b>1 178</b>	<b>161 251,52</b>	<b>1 197</b>

## TECHNOLOGIA EXPERTISES

Catégories	%
A	0,51%
B	1,90%
C	2,47%
D	9,81%
E	10,77%
F	13,02%
G	13,20%
H	20,68%
I	6,68%
J	5,02%
K	2,11%
Retraités	5,44%
Autres	8,40%
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>



Comme pour les deux exercices précédents, les catégories intermédiaires sont les plus représentatives : la catégorie H (cotisation de 177,60 €) représente plus de 20,5% des cotisations 2017. Les catégories F et G concernent chacune 13% des cotisations (cotisations respectives de 148,80 € et 153,60 € pour 2017).

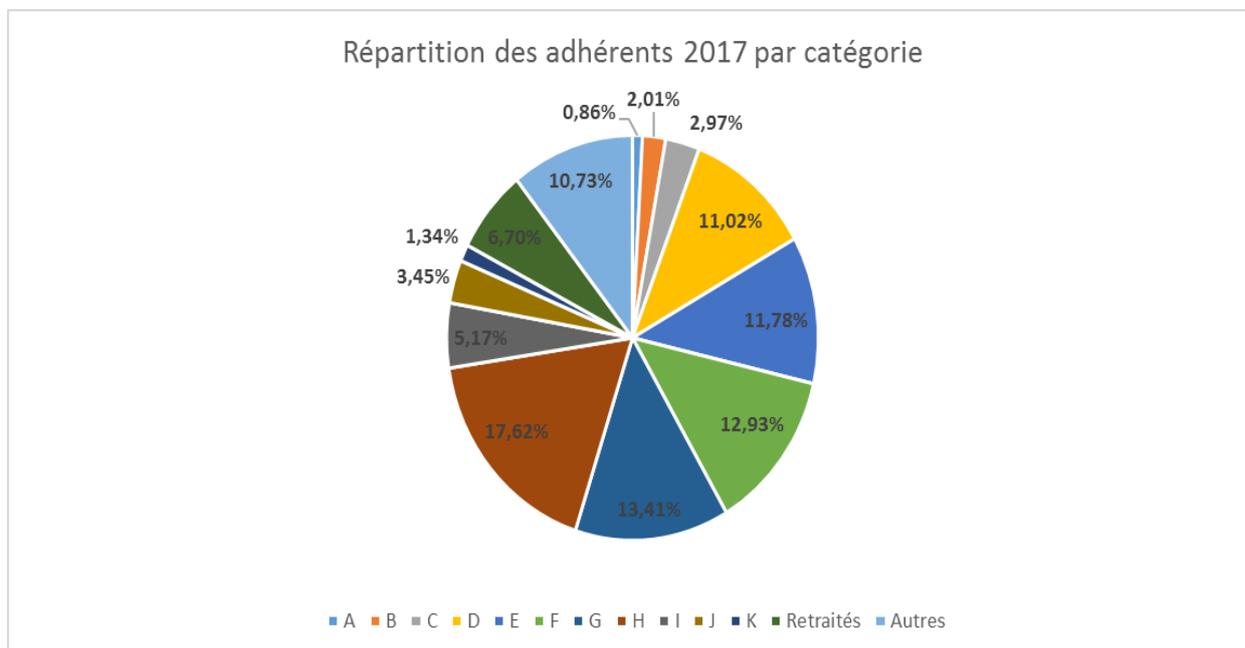
Le poids des catégories A, B, C et K ne représente que 7% des cotisations 2017.

Les « Autres » cotisations pour 8,4% concernent certaines banques qui n'ont adopté que deux tarifs (au lieu des catégories A à K) ou les adhérents dont la catégorie n'est pas connue.

# TECHNOLOGIA EXPERTISES

## Les adhérents 2017 par catégorie

Catégories	Adhérents
A	0,86%
B	2,01%
C	2,97%
D	11,02%
E	11,78%
F	12,93%
G	13,41%
H	17,62%
I	5,17%
J	3,45%
K	1,34%
Retraités	6,70%
Autres	10,73%
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>



Les catégories D à H représentent environ les 2/3 des adhérents et du montant des cotisations 2017, soit des ratios supérieurs de 6,5 points en comparaison de l'année 2016. Le montant moyen de l'adhésion pour ces catégories est de 149,69 € (contre 151,18 € pour l'année 2016 et 140,15 € pour l'année 2015). La cotisation 2017 moyenne, toutes catégories confondues, est de 148,09 € (contre 144,25 € en 2016).

# TECHNOLOGIA EXPERTISES

## Les adhésions 2017 par banque

Banques	ANNEE 2017			ANNEE 2016		
	Montant	Adhérents	Moyenne	Montant	Adhérents	Moyenne
BNP	39 410,40	251	157,01	38 950,70	250	155,80
SG	22 569,20	162	139,32	22 771,75	165	138,01
LCL IDF OUEST	20 711,55	138	150,08	22 746,80	160	142,17
LCL SUD	9 826,96	72	136,49	9 474,00	69	137,30
CHEQUES DEJEUNER	12 421,00	74	167,85	13 450,00	85	158,24
LCL NORD	11 308,47	89	127,06	10 320,60	91	113,41
LCL SIEGE	8 201,91	55	149,13	8 317,95	57	145,93
CACF	4 018,25	27	148,82	4 773,79	33	144,66
HSBC	3 973,30	23	172,75	3 654,00	21	174,00
CIC	9 429,60	63	149,68	9 663,10	65	148,66
AUTRES (1)	12 738,65	90	141,54	12 676,05	91	139,30
<b>TOTAUX</b>	<b>154 609,29</b>	<b>1044</b>	<b>148,09</b>	<b>156 798,74</b>	<b>1087</b>	<b>144,25</b>

BANQUES (% ADHESIONS)	2017	2016
BNP	25,49%	24,84%
SG	14,60%	14,52%
LCL IDF OUEST	13,40%	14,51%
LCL SUD	6,36%	6,04%
CHEQUES DEJEUNER	8,03%	8,58%
LCL NORD	7,31%	6,58%
LCL SIEGE	5,30%	5,30%
CACF	2,60%	3,04%
HSBC	2,57%	2,33%
CIC	6,10%	6,16%
AUTRES (1)	8,24%	8,08%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

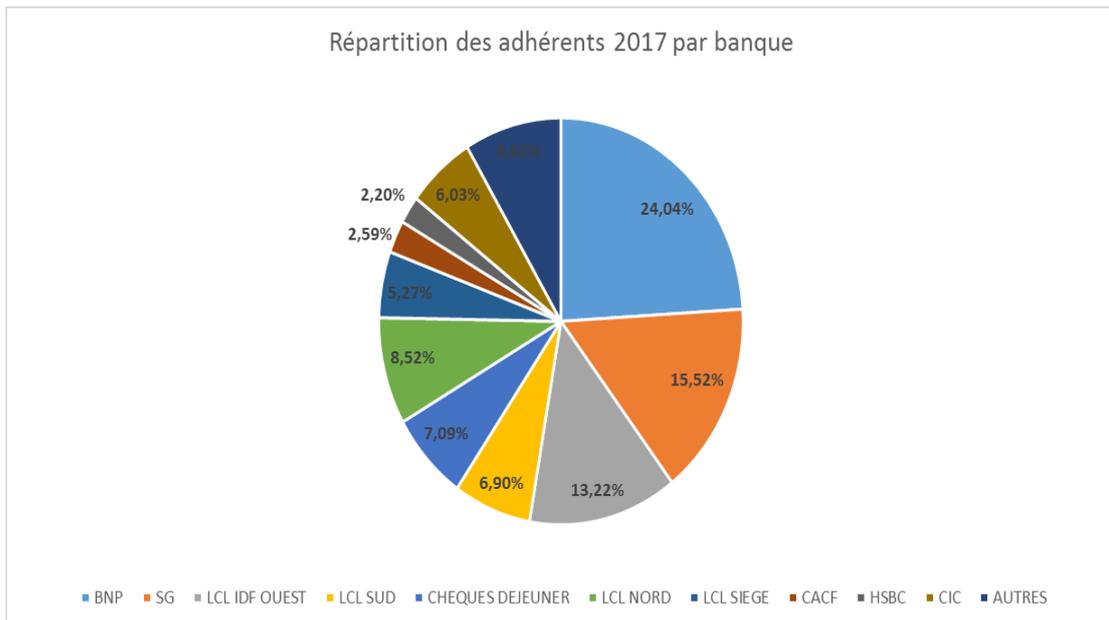
(1) La rubrique « Autres » est constituée des banques dont le nombre d'adhérents est inférieur à 20



# TECHNOLOGIA EXPERTISES

## Les adhérents 2017 par banque

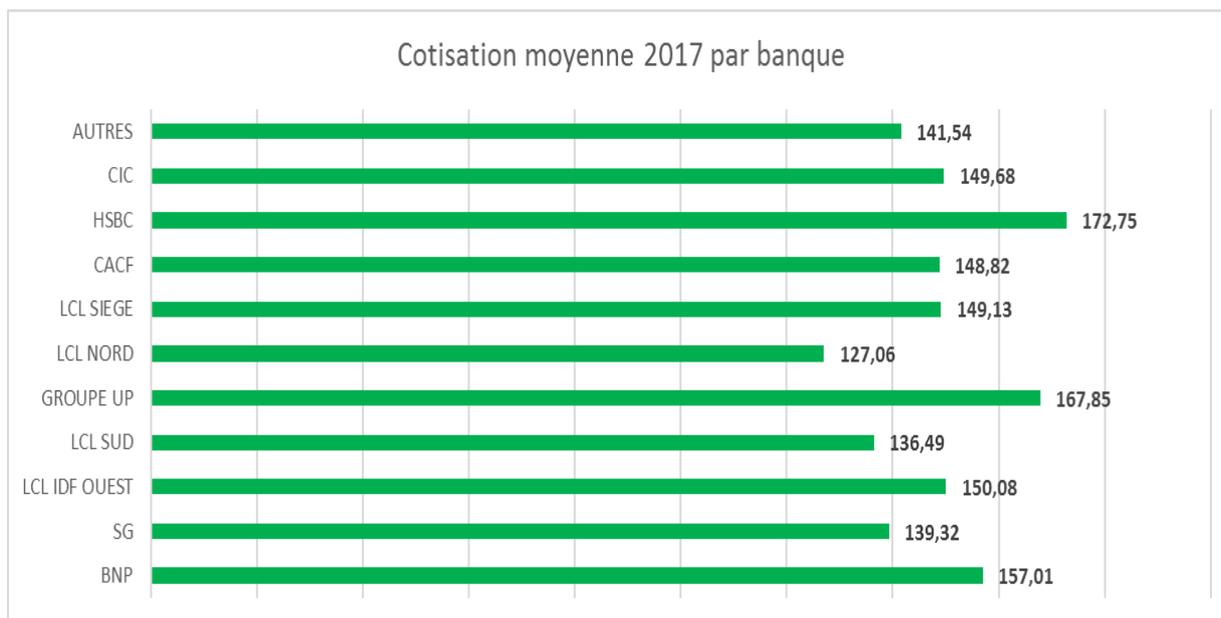
<b>BANQUES (% ADHERENTS)</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
BNP	24,04%	23,00%
SG	15,52%	15,18%
LCL IDF OUEST	13,22%	14,72%
LCL SUD	6,90%	6,35%
CHEQUES DEJEUNER	7,09%	7,82%
LCL NORD	8,52%	8,37%
LCL SIEGE	5,27%	5,24%
CACF	2,59%	3,04%
HSBC	2,20%	1,93%
CIC	6,03%	5,98%
AUTRES	8,62%	8,37%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>



# TECHNOLOGIA EXPERTISES

## Les cotisations moyennes 2017 par banque

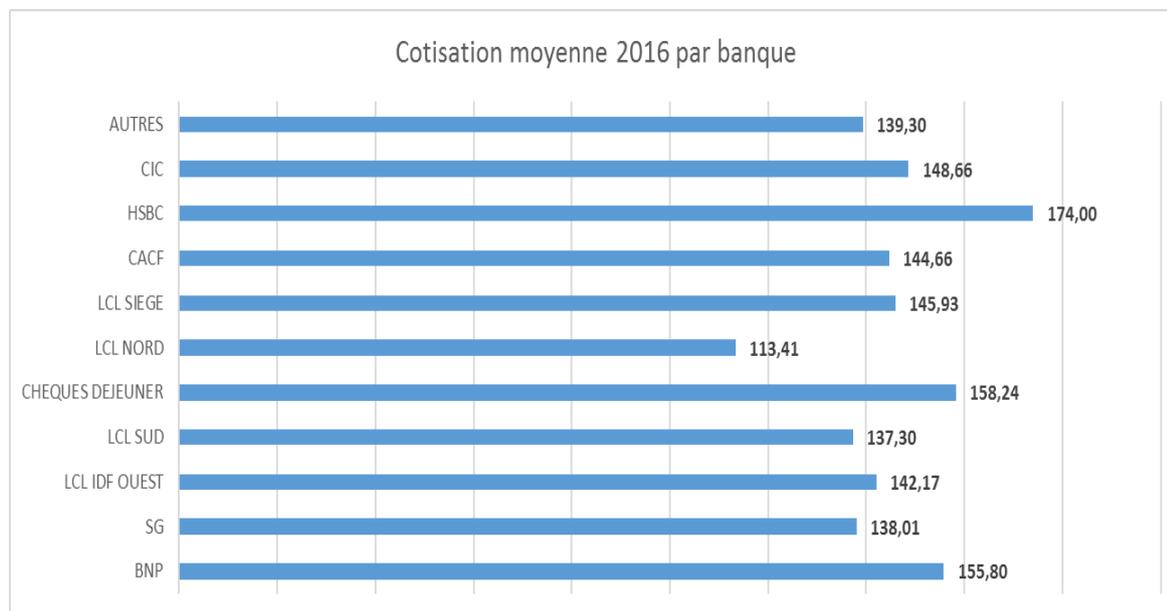
BANQUES	2017
BNP	157,01
SG	139,32
LCL IDF OUEST	150,08
LCL SUD	136,49
GROUPE UP	167,85
LCL NORD	127,06
LCL SIEGE	149,13
CACF	148,82
HSBC	172,75
CIC	149,68
AUTRES	141,54



Comme pour les exercices précédents, HSBC est la banque dont la cotisation moyenne est la plus élevée, même si elle est en recul par rapport à 2016 (172,75 € contre 174,00 € pour 2016) sur un échantillon de 23 personnes, suivie des Groupe UP (ex-chèques déjeuner), dont la cotisation moyenne a progressé de manière significative : 167,85 € (74 adhérents) contre 158,24 € ; La cotisation moyenne BNP progresse légèrement : 157,01 € pour 251 adhérents (155,80 € en 2016). Le LCL Nord qui enregistre une cotisation moyenne de 127,06 € (à comparer aux 113,41 € de 2016) est très en-dessous de la moyenne générale de 149,07 € (144,25 € en 2016). Ceci est dû au fait que certains d'entre eux n'ont réglé que le prix de la carte.

# TECNOLOGIA EXPERTISES

## Rappel des cotisations moyennes 2016 par banque



### 2.2.2 Les autres produits

Les autres produits s'élèvent à 6 159,23 € et concernent :

- Produits financiers..... 381,63 €
- Transfert de charges ..... 4 016,12 €
- Autres..... 1 761,48 €

# TECHNOLOGIA EXPERTISES

## 2.3 CHARGES

Nos contrôles sur les comptes de charges de l'exercice ont eu pour objectifs de :

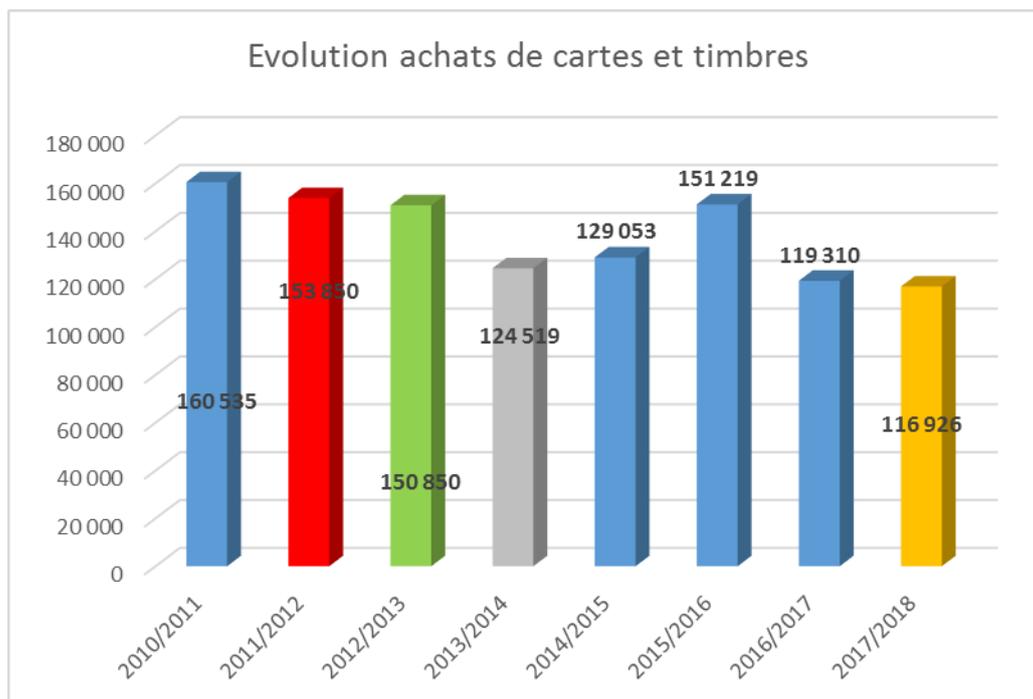
- S'assurer de l'exhaustivité des factures à rattacher à l'exercice clos le 30 juin 2018 ;
- vérifier l'affectation et la nature des différentes dépenses.

Comme pour l'exercice précédent, les dépenses de l'exercice 2017/2018 ont fait l'objet d'un contrôle des pièces justificatives.

### 2.3.1 Les charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement relatives à l'exercice 2017/2018 s'élèvent à 171 045,68 € contre 151 352,53 € en n-1, soit une progression de 19 693,15 € (+13%).

Le poste principal constitutif de ces dépenses concerne les timbres et cartes pour 116 926,66 € contre 119 310,95 € au 30 juin 2017, soit une diminution de 2 384,29 € (- 2 %). Cette diminution est à mettre en relation avec la baisse des recettes.



### 2.3.2 Autres frais de fonctionnement

Les autres frais de fonctionnement ressortent à 54 119,02 € au 30 juin 2018 contre 32 041,58 € au 30 juin 2017, soit une progression de 22 077,44 € (soit +69 %). Les explications de cette augmentation significative ont été données dans les faits marquants.

## TECHNOLOGIA EXPERTISES

Les différents postes sont les suivants :

- Crédit-bail relatif au photocopieur..... 10 878,27 €
- Honoraires ..... 8 440,00 €
- Frais de déplacements et missions ..... 15 241,56 €
- Publicité relations publiques..... 12 791,77 €
- Abonnement et documentation ..... 5 043,63 €
- Autre ..... 1 723,79 €

**Les charges de crédit-bail** relatives au photocopieur demeurent stables entre les deux exercices.

**Les honoraires** concernent la tenue des comptes du Syndicat par le cabinet Technologia Expertises, ainsi que les frais d'avocat au titre de procédures.

**Les frais de déplacement** sont relatifs notamment aux déplacements dans le cadre des commissions exécutives, pour le bureau de l'AG... mais aussi, pour l'exercice 2017/2018, le déplacement au congrès de Lille (voir faits marquants).

**Les abonnements et documentations** ont été pris (ou achetés) auprès des fournisseurs Wolters, Francis Lefebvre, Éditions Législatives...

**Les autres charges** sont relatives aux achats de fournitures, les achats postaux et télécommunication...

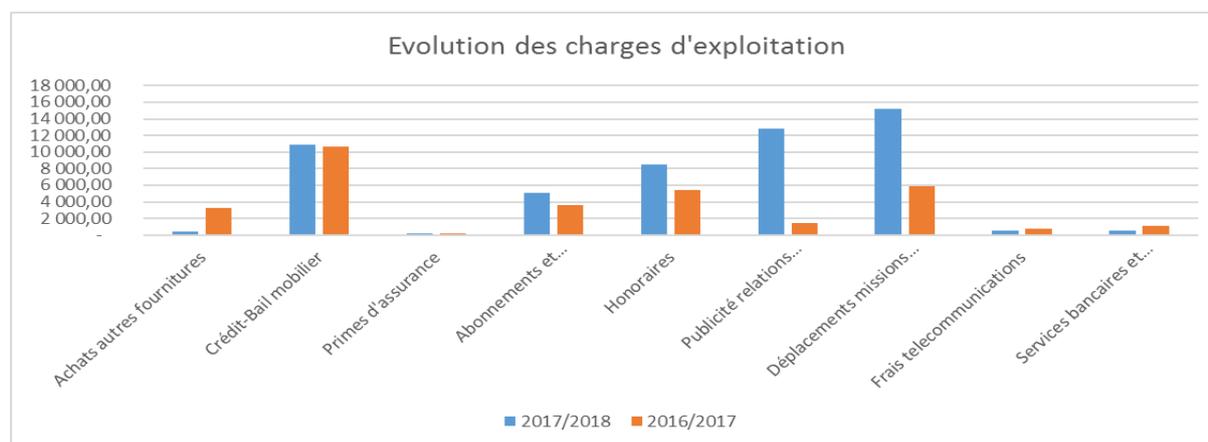


Tableau des ressources	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2016
Cotisations reçues	142 308 €	150 015 €	196 166 €
Reversement des cotisations	- 116 926 €	- 119 310 €	- 151 219 €
Autres produits d'exploitation			6 211 €
Produits financiers	382 €	337 €	316 €
<b>Total ressources</b>	<b>25 764 €</b>	<b>31 042 €</b>	<b>51 474 €</b>

**3 BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2018**

**3.1 Bilan actif et passif**

**Voir ci-joint**

### **3.2 Compte de résultat comparé**

**Voir ci-joint**

**4 ANNEXE DES COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2018**

**Voir ci-joint**